

PROGRAMME DE FRANÇAIS DU CYCLE 2 - CP

SOMMAIRE

Principes

Fréquence des temps d'apprentissage

Lecture

Cours préparatoire

Identifier les mots de manière de plus en plus aisée

Lire à voix haute

Comprendre un texte

Devenir lecteur

Écriture

Cours préparatoire

Apprendre à écrire en écriture cursive

Encoder puis écrire sous dictée

Copier et acquérir des stratégies de copie

Produire des écrits

Oral

Cours préparatoire

Écouter pour comprendre

Dire pour être compris

Participer à des échanges

Vocabulaire

Cours préparatoire

Enrichir son vocabulaire dans tous les enseignements

Établir des relations entre les mots

Réemployer le vocabulaire étudié

Mémoriser l'orthographe lexicale

Grammaire et orthographe

Cours préparatoire

Se repérer dans la phrase simple

Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l'orthographe grammaticale

PRINCIPES

Tout comme l'ensemble des domaines du cycle 2, l'enseignement du français participe à établir les savoirs fondamentaux des élèves dans le cadre d'un enseignement explicite, structuré et progressif. Au terme des trois années du cycle 1, les élèves ont commencé à acquérir le langage oral et à entrer dans la culture de l'écrit : le contexte de la classe, les lectures d'albums, les productions d'écrits, les premiers essais d'écriture ont rendu sensible la spécificité de l'écrit et ont amorcé le passage de l'oral à l'écrit. Parallèlement, la construction de la conscience phonologique a permis aux élèves, confrontés aux lettres et aux groupes de lettres, d'acquérir progressivement le principe alphabétique.

C'est sur la base de cette initiation que le cycle 2 a pour objectif de construire les fondements de la langue française à l'écrit et à l'oral. Cinq activités langagières permettent de les édifier : comprendre un énoncé oral, parler en continu, parler en interaction, écrire et lire.

Au cycle 2, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture constitue le cœur de l'enseignement du français et doit être présenté comme une source de motivation, de plaisir et d'accès aux savoirs et à la culture : entrer à l'école

élémentaire, c'est apprendre à lire et commencer à acquérir cette part d'autonomie que confère l'aptitude au déchiffrement et à la compréhension. C'est aussi, dans le prolongement des apprentissages de l'école maternelle, écrire des lettres, des mots puis des phrases, en respectant les bases du code de l'écrit et mesurer l'écart entre la communication orale et écrite.

Les enjeux de ce cycle sont donc essentiels : la rigueur et l'efficacité de l'enseignement qui y est dispensé engage l'élève à moyen et à long terme. C'est parce que l'élève saura lire de façon fluide et écrire des énoncés simples en fin de CE2 qu'il pourra progresser dans la suite de sa scolarité. Ce sont aussi ces prémices fondatrices qui forment l'adulte de demain, qui structurent sa place dans la société et son rapport au monde.

Dans cette perspective, toutes les composantes de l'enseignement du français contribuent à l'acquisition et à l'enrichissement de la langue : la lecture, l'écriture, l'oral, le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe sont autant de champs de la discipline structurés séparément, mais qui constituent en réalité un ensemble au sein duquel chaque élément résonne avec les autres. Apprendre à lire s'articule avec les compétences langagières que sont l'oral et l'écriture ainsi que les compétences linguistiques que sont l'orthographe lexicale et grammaticale et le vocabulaire.

L'apprentissage du vocabulaire, spontané dans les premières années de vie, enrichi significativement dès le cycle 1, doit faire l'objet d'un enseignement quotidien, explicite et structuré lors de séances dédiées distinctes de celles de grammaire et d'orthographe.

La fréquentation des textes tout au long du cycle 2 amplifiera et confortera un solide répertoire lexical. Le cycle 2 façonne en outre la relation que l'école a pour ambition de construire entre l'enfant et le livre, dans le cadre du parcours de lecteur. Initiée à l'école maternelle par le truchement de l'adulte, cette relation développe la curiosité et le goût : la fréquentation constante des livres adaptés à l'âge des élèves est encouragée par le professeur, afin de doter les jeunes lecteurs de premières références littéraires communes, de leur rendre familier l'univers de la fiction et aisé l'accès à l'imaginaire. Progressivement, un espace culturel patrimonial leur est offert en partage : l'école vise son appropriation par les élèves.

Cette articulation des composantes qui constituent l'enseignement de la langue française et l'initiation à sa littérature exige une démarche pédagogique structurée, régulière et claire, dont le tableau ci-dessous fait apparaître la fréquence au sein des dix heures hebdomadaires qui lui sont dévolues. Ce seul volume horaire ne saurait suffire : toutes les activités conduites en classe permettent d'apprendre à lire, à écrire et à parler.

Fréquence des temps d'apprentissage

	Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
Lecture	<ul style="list-style-type: none"> - lit au CP et au CE1 des syllabes, des mots, des phrases puis des textes, les difficultés se complexifiant au fil du cycle ; - lit à voix haute et silencieusement au fur et à mesure de l'automatisation de la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> - bénéficie, tout au long du cycle, de lectures orales effectuées par le professeur, à partir de textes résistants qui enrichissent ses connaissances langagières et exercent ses habiletés de compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> - est évalué régulièrement en fluence de syllabes, de mots puis de textes ; - lit et étudie 5 à 10 œuvres issues du patrimoine et de la littérature de jeunesse : contes, fables, récits, poèmes, pièces de théâtre, albums et textes documentaires.
Écriture	<ul style="list-style-type: none"> - écrit à plusieurs moments de la journée et oralise ce qu'il écrit en phase d'apprentissage de la lecture : <ul style="list-style-type: none"> • copie de lettres, de syllabes, de mots puis de phrases ; • production (sous la dictée ou non) de lettres, syllabes, mots, phrases 	<ul style="list-style-type: none"> - exerce son geste graphique ; - à partir de la période 4 du CP, pratique des exercices de copie. 	<ul style="list-style-type: none"> - participe, dès le CP, à la rédaction de plusieurs écrits collaboratifs qui vont au-delà d'une demi-page, dirigés par le professeur ; - produit peu à peu des écrits longs, de manière autonome au fil du cycle.

	puis textes au fil du cycle.		
Oral	<ul style="list-style-type: none"> - est exposé au modèle oral assuré par le professeur ; - prend la parole (le professeur la reformule si nécessaire en insistant sur la syntaxe et la prononciation). 	<ul style="list-style-type: none"> - a l'occasion d'échanger des propos avec ses camarades, d'exposer un point de vue. 	<ul style="list-style-type: none"> - s'exerce régulièrement à une brève présentation orale ou un exposé en petit ou grand groupe.
Vocabulaire	<ul style="list-style-type: none"> - bénéficie d'un temps d'enseignement structuré et explicite du vocabulaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - bénéficie de séances de remémoration des corpus vus, y compris ceux du cycle 1. 	<ul style="list-style-type: none"> - construit peu à peu un outil personnel de collecte et de structuration qui peut l'accompagner tout au long du cycle.
Grammaire et orthographe	<ul style="list-style-type: none"> - bénéficie d'un temps d'enseignement explicite de la grammaire et de l'orthographe ; - fait une dictée en lien avec les apprentissages conduits. 	<ul style="list-style-type: none"> - bénéficie, à partir du CE1, de trois heures d'enseignement explicite de la langue. 	

LECTURE

L'apprentissage de la lecture est l'objectif central du cycle 2 : il en constitue la priorité fondamentale sur laquelle reposent tous les apprentissages ultérieurs des élèves. Cette place prépondérante de la lecture s'articule avec les autres domaines d'enseignement du français.

Dès le CP et tout au long du cycle, l'enseignement de la lecture doit comporter trois entrées qui se complètent :

- l'apprentissage puis l'automatisation du décodage ;
- la lecture à voix haute ;
- la compréhension de textes dans toutes les disciplines.

Ces trois entrées doivent être menées de manière parallèle et complémentaire. C'est en effet l'accès à la compréhension des textes de tout type qui confère du sens à l'apprentissage de la lecture et la pratique de la lecture à voix haute qui, outre son effet sur l'automatisation, construit et révèle la juste compréhension des textes.

L'apprentissage du décodage se fonde sur la consolidation des compétences phonologiques acquises à l'école maternelle et sur la compréhension du principe alphabétique. Pour apprendre à lire, il est nécessaire de comprendre que les lettres ou les groupes de lettres (graphèmes) codent des sons (phonèmes), et que l'assemblage de ces phonèmes constitue des mots, des phrases, porteurs de sens. Cette base, dont les évaluations nationales de début de CP permettent de vérifier la maîtrise par les élèves, est indispensable pour enseigner les correspondances graphophonémiques (CGP).

Au CP, l'apprentissage de ces correspondances est systématique, intensif, structuré et quotidien. Il est conduit en relation directe et immédiate avec les activités d'écriture de lettres, de syllabes, de mots puis de phrases qui suivent la progression des apprentissages. Il se nourrit également des acquisitions en orthographe lexicale et grammaticale qui facilitent la reconnaissance des mots et donc leur automatisation. L'utilisation d'un manuel de lecture contribue à garantir une programmation de l'étude des correspondances graphophonémiques (CGP), à un tempo suffisamment rapide, et une présentation des lettres muettes (morphèmes grammaticaux et lexicaux) progressive et structurée. À la fin du CP, les élèves sont capables de déchiffrer tous les mots et ont automatisé la lecture des plus fréquents.

Dès le début de l'apprentissage, lire signifie pour l'élève oraliser ce qu'il lit. S'il s'agit dans un premier temps de lire à voix haute des syllabes et des mots, de façon de plus en plus fluide, la lecture de phrases puis de textes courts est rapidement possible et permet d'exercer à la fois la fluence de lecture, mais aussi la compréhension de l'élève. Les supports consacrés aux activités de décodage doivent être distincts, dans un premier temps, de ceux consacrés à l'acquisition des stratégies de compréhension. Au fil de ses progrès, tout au long du cycle, l'élève lit quotidiennement des textes à voix haute et cette tâche, qui procède par le repérage de la ponctuation et des groupes de sens, construit et traduit également sa compréhension des textes.

La compréhension est la finalité de l'apprentissage de la lecture. Si l'automatisation du déchiffrement en est la condition

quand l'élève lit un texte, elle requiert la maîtrise de stratégies de compréhension qui prennent appui sur des compétences langagières solides (comprendre le vocabulaire, la syntaxe et les usages de la langue) qui se forment à l'oral, mais aussi grâce à l'exposition régulière aux textes. C'est la raison pour laquelle il importe que, tout au long du cycle 2, le professeur consacre des séances quotidiennes à la compréhension de textes issus de tous les domaines disciplinaires, plus denses, plus longs et complexes que ceux que l'élève est en mesure de lire par lui-même. Progressivement, à partir de la 3^e période de CP, les élèves sont amenés à acquérir et automatiser ces stratégies de compréhension à partir de textes qu'ils auront eux-mêmes décodés.

Ces lectures, intensives au début et prolongées tout au long du cycle, sont indispensables pour faire acquérir les compétences culturelles et personnelles qui doivent être mobilisées par chaque élève.

Le parcours de lecteur et la culture littéraire

Dans la continuité de l'école maternelle, c'est donc une familiarité avec la langue, le texte et le livre qu'il s'agit de renforcer au cycle 2. Jour après jour, les pratiques de classe confortent et structurent cette relation avec la langue orale et écrite. Le livre, sous toutes ses formes, devient un objet familier pour les élèves à l'école et à la maison. Il s'agit de cultiver leur goût personnel, d'éveiller leur plaisir de lire et leur envie d'apprendre.

Points de vigilance pour le professeur

- Le professeur s'appuie notamment sur les évaluations nationales de début d'année pour identifier les élèves dont les acquis précédents sont fragiles. Il met immédiatement en place, pour ces élèves, une pédagogie différenciée, qui porte sur la consolidation de la conscience phonologique et du principe alphabétique acquis en fin de maternelle, puis sur le déchiffrage des CGP en début de CE1.
- Il enseigne les CGP dès le début du CP selon une cadence soutenue : environ deux correspondances par semaine.
- Il ne donne à lire que des mots, des phrases puis des textes déchiffrables par l'élève, en fonction des CGP étudiées (l'usage des mots-outils doit être réduit au minimum).
- Il fait écrire systématiquement aux élèves les CGP enseignées.
- Il mesure la vitesse de lecture (des mots et des textes) des élèves afin de constituer des groupes qui permettront d'automatiser le décodage.
- Il lit à voix haute, toutes les semaines, des textes plus longs et résistants, et conçoit des séances consacrées à la compréhension de ces lectures.
- Il guide la compréhension des textes lus en s'appuyant sur le lexique, la juste compréhension de la chaîne anaphorique, des inférences simples et l'élucidation des références culturelles. Il met en évidence, au sein de la chaîne anaphorique, le lien qui existe entre un nom et sa reprise par un pronom ou un autre nom. Il structure fermement les séances de compréhension et développe, ce faisant, des stratégies afin que les élèves comprennent les textes.
- Dans le cadre d'un travail sur le parcours de lecteur et la culture littéraire, il fait lire 5 à 10 œuvres complètes par an, issues principalement du patrimoine et de la littérature de jeunesse. Il privilégie les lectures fondatrices qui construisent la culture littéraire des élèves, notamment des contes de Hans-Christian Andersen, de Marie-Catherine d'Aulnoy, des frères Grimm, de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, de Charles Perrault, de Charles Dickens, de Lewis Carroll, des fables de Jean de La Fontaine, des récits adaptés de la mythologie, une anthologie de poèmes, des pièces de théâtre, des récits et des romans patrimoniaux. Il propose aussi des albums et des récits écrits spécifiquement pour la tranche d'âge concernée.
- Il développe pour ses élèves une culture en littérature : il donne aux élèves la possibilité de garder la mémoire de leurs lectures (carnet de lecture, etc.) ; il favorise la fréquentation de lieux consacrés à la lecture (médiathèque, bibliothèque, bibliothèque centre documentaire (BCD), espace aménagé dans la classe) ; il permet l'échange autour des livres au sein de la classe et en dehors de la classe.

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
<ul style="list-style-type: none"> - lit au CP et au CE1 des syllabes, des mots, des phrases puis des textes, les difficultés se complexifiant au fil du cycle ; - lit à voix haute et silencieusement au fur et à mesure de l'automatisation de la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> - bénéficie, tout au long du cycle, de lectures orales effectuées par le professeur, à partir de textes résistants qui enrichissent ses connaissances langagières et exercent ses habiletés de compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> - est évalué régulièrement en fluence de syllabes et de mots, puis de texte ; - lit et étudie 5 à 10 œuvres issues principalement du patrimoine, mais aussi de la littérature de jeunesse : contes, fables, récits, poèmes, pièces de théâtre, albums et textes documentaires.

Cours préparatoire

Identifier les mots de manière de plus en plus aisée

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<p>En fin de période 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décoder et encoder 12 à 15 correspondances graphophonémiques (CGP) régulières, fréquentes et aisément prononçables. - Déchiffrer des syllabes, des mots puis des phrases en fonction de la progression de l'apprentissage des CGP. <p>En milieu d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décoder et encoder de 25 à 30 CGP. - Avoir pris conscience de la présence de lettres finales muettes et s'appuyer sur le sens des mots pour les déchiffrer correctement. - Mémoriser les mots fréquents et réguliers. - Déchiffrer entre 15 et 30 mots par minute. <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décoder 30 mots par minute au minimum fin CP, sans préparation, 50 après préparation. 	<p>En fin de période 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève déchiffre les mots les plus réguliers selon la progression des CGP. - Il automatise la lecture des mots fréquents et transparents comme le, la, ami, rire, lune, etc. <p>En milieu d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il lit et écrit de nouveaux mots ou pseudo-mots en lien avec la progression des CGP. - Il déchiffre tous les mots selon la progression des CGP et identifie les marques grammaticales en genre et en nombre. - Il automatise la reconnaissance de mots qui ont des caractéristiques morphologiques communes : un préfixe, un radical ou un suffixe identique. <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il lit des consignes, des phrases et de courts textes déchiffrables avec exactitude.

Lire à voix haute

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<p>Dès le début de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oraliser les syllabes déchiffrées et encodées, puis les mots. <p>En cours d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oraliser régulièrement les mots et phrases déchiffrés et encodés. - S'entraîner à lire des textes déchiffrables de manière à automatiser sa lecture. <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire après préparation un texte adapté à son niveau de lecture avec une vitesse de 30 mots par minute au minimum sans préparation, 50 après préparation. - Identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte sur un texte préparé. - Amorcer une lecture expressive. 	<p>Dès le début de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève est capable de lire à voix haute des syllabes, des mots et de courtes phrases. <p>En cours d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est capable de lire à voix haute un texte simple en faisant une courte pause à la fin des phrases. <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après préparation, il repère les groupes de mots qui doivent être lus ensemble en s'appuyant sur le sens et la chaîne d'accords ; il en tient compte dans sa lecture à voix haute. - Après préparation, il modifie sa voix pour faire parler tel ou tel personnage.

Comprendre un texte

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Dégager le sens global d'un texte entendu ou lu de façon autonome. - Identifier les mots inconnus dans un texte et chercher à leur donner un sens. - Se repérer dans la chaîne anaphorique (qui relie un nom à sa ou ses reprise(s) pronominale(s) ou à d'autres noms de sens équivalent). - Comprendre ce qui est implicite (inférences simples). - Justifier ses réponses par un retour au texte. - Lire et comprendre en autonomie un texte narratif, informatif ou prescriptif d'une dizaine de lignes. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève est capable de construire une représentation mentale au fur et à mesure que se déroule la lecture. - Il construit la chronologie et identifie les lieux évoqués dans un récit. - Il repère les informations données dans un texte informatif simple relevant des différents champs disciplinaires. - Il commence à s'appuyer sur le contexte pour élucider le sens des mots inconnus. - Il commence à se poser des questions sur le texte. - Il est capable de relier sémantiquement : <i>le lion/il/le fauve/le roi de la savane</i>. - Il identifie dans un texte (récit ou documentaire) les éléments permettant de répondre à des questions du professeur. - Il est capable de réaliser en autonomie une inférence simple (contexte connu de l'élève) - Ex. : « <i>J'ai pris mon parapluie</i> » → <i>Le temps est pluvieux</i>. - Il cherche à comprendre les émotions des personnages en s'appuyant sur ses expériences personnelles, grâce à un questionnement ouvert du professeur : « <i>À votre avis, pourquoi ... ? Qu'en pensez-vous ? Auriez-vous agi comme ce personnage ? Pourquoi ?</i> ». - Il vérifie sa compréhension dans des échanges entre pairs - et peut la réviser, le cas échéant, en retournant au texte.

Devenir lecteur

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Lire 5 à 10 œuvres complètes et variées issues du patrimoine et de la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poèmes, pièces de théâtre et documentaires). - Repérer et reconnaître des types de personnages. - Aller vers les livres et être capable d'en choisir à titre personnel. - Relier ses lectures à son expérience personnelle, être en mesure d'établir des liens entre ses différentes lectures (mise en réseau). - Fréquenter régulièrement des lieux de lecture et se familiariser avec eux, rencontrer des acteurs du livre. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève est capable de caractériser les personnages, de les comparer et de reconnaître des types récurrents dans la littérature de jeunesse. - Il différencie le type narratif du type informatif. - Il est capable d'exprimer le lien entre deux lectures ou entre une lecture et sa propre expérience. - Il est capable de choisir un livre en fonction de ses propres centres d'intérêt.

ÉCRITURE

Dans la continuité des activités conduites durant le cycle 1, l'enjeu du cycle 2 porte en premier lieu sur l'apprentissage du geste graphique qui n'est pas achevé en fin de grande section. Par l'exercice répété sous diverses formes, l'élève continue à apprendre le tracé normé des lettres en écriture cursive et l'enchaînement de plusieurs lettres afin de parvenir à écrire des mots puis des phrases.

Dès le CP et tout au long du cycle, l'enseignement de l'écriture doit comporter quatre types d'activités qui se complètent : l'apprentissage de **l'écriture cursive, la copie, la dictée et la production d'écrits**.

Par un enseignement structuré, explicite, progressif, et en relation avec toutes les autres composantes de l'enseignement du français (l'expression orale, la lecture, la grammaire et le vocabulaire), les élèves acquièrent peu à peu les moyens d'une écriture dont le geste se fluidifie et dont les codes se mettent en place : respect des correspondances graphophonémiques (CGP) puis de l'orthographe lexicale, mise en place de la structure de la phrase française et de l'orthographe grammaticale.

L'apprentissage de l'écriture cursive

Au CP, l'élève continue à apprendre à tracer le geste d'écriture cursive en minuscules de chacun des graphèmes étudiés en séance de décodage, isolément mais aussi enchaînés à d'autres lettres (écriture de syllabes, de mots et de phrases).

Au CE1, il automatise le tracé des lettres minuscules cursives et il commence à apprendre, en 2e partie de l'année, le tracé des lettres majuscules cursives, par familles de gestes (I, J et K sont étudiées successivement, par exemple).

Au CE2, il automatise le tracé des lettres minuscules et majuscules cursives.

La copie doit respecter la progressivité des apprentissages : lettre/syllabe/mot. Dans la continuité de l'école maternelle, le professeur explicite les tracés et les stratégies de copie dans des séances spécifiques. Tout au long du cycle, l'élève copie également des phrases qui peuvent provenir de tous les champs disciplinaires. Outre son rôle dans l'acquisition du geste graphique, la copie entraîne la mémorisation orthographique et syntaxique : elle a toute sa place au sein des séances d'orthographe (copies de mots analogiques) ; elle est l'occasion d'apprendre des manières de dire. Le professeur veille à faire oraliser par l'élève ce qu'il copie.

La dictée est dans un premier temps l'occasion de vérifier que l'articulation entre les sons entendus et leur codage graphémique est acquise. Elle doit aussi servir à mémoriser les graphèmes étudiés : comme la copie, la dictée porte sur des graphèmes, des syllabes, des mots puis de courtes phrases. Avant d'être un outil d'évaluation de l'orthographe, la dictée est bien une activité d'écriture permettant la maîtrise du principe alphabétique et l'acquisition de l'encodage et du décodage. Les erreurs des élèves dans les dictées font partie de l'apprentissage et doivent, comme l'ensemble des erreurs, être accueillies comme un passage obligé, source de progrès.

Dans la continuité des apprentissages en **production d'écrits** (essais d'écriture et dictées à l'adulte) conduits à l'école maternelle, le cycle 2 est le temps de la structuration des **premiers écrits autonomes**. En prenant appui sur les premiers écrits de l'école maternelle, le cycle 2 vise, dans un premier temps, à permettre à l'élève de retranscrire correctement les sons, compétence que l'apprentissage progressif des CGP va peu à peu forger. Il s'agit aussi d'acquérir progressivement l'ensemble des codes de l'écrit à l'aide de séances spécifiques : segmentation des mots, majuscule, ponctuation finale forte, syntaxe de la phrase simple et orthographe. Les séances de vocabulaire et la fréquentation des textes de tous types irriguent aussi la pratique de l'écriture.

Points de vigilance pour le professeur

- Le professeur exerce une vigilance quant à la posture de l'élève lorsqu'il écrit : station assise confortable, libération du haut du corps, décontraction de l'épaule et du coude, appui du poignet et bonne utilisation des outils (bonne préhension du crayon, du support d'écriture, etc.).
- Le professeur enseigne des stratégies de copie et fait observer leur efficacité (copie lettre à lettre/syllabe par syllabe/mot à mot/par groupe de sens, etc.) dans le cadre de différentes situations (retranscription d'énoncés, copie avec transformation de l'énoncé, disparition du modèle, etc.).
- Le professeur pratique différentes formes de dictées dont la visée est de faire acquérir des compétences orthographiques et méthodologiques.
- L'écrit s'appuie sur l'oral : le professeur montre les écarts entre oral et écrit.
- L'écrit se nourrit et se structure à partir d'écrits exemplaires (phrases prototypiques ou extraites de textes

littéraires) auxquels l'élève emprunte du vocabulaire, des manières de dire, l'orthographe des mots.

- Le professeur élabore avec les élèves des outils d'aide à l'écriture (affichage, lutin, cahier de leçons ou de références) pour le lexique, l'orthographe et la syntaxe. Regrouper les différentes versions d'un même écrit permet à l'élève de mesurer ses progrès.
- Selon la situation d'apprentissage, le professeur indique systématiquement la forme normée à chaque erreur de l'élève.
- Pour que les élèves s'engagent dans l'écriture, il convient de leur apprendre à préparer avec eux leur écrit (planification), de les accompagner dans l'acte d'écriture puis de leur enseigner la manière d'améliorer leur production (révision).
- Le professeur est attentif à l'orthographe dès les premiers écrits autonomes.
- Le recours aux listes de mots, aux dictionnaires orthographiques ainsi que les retours immédiats de sa part durant l'écriture vont limiter les erreurs dans le texte.
- Pour les erreurs restantes, l'enseignant corrige ce qui n'est pas totalement automatisé.

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
<ul style="list-style-type: none"> – écrit à plusieurs moments de la journée et oralise ce qu'il écrit en phase d'apprentissage de la lecture : <ul style="list-style-type: none"> • copie de lettres, de syllabes, de mots puis de phrases ; • production (sous la dictée ou non) de lettres, syllabes, mots, phrases puis textes au fil du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> – exerce son geste graphique ; – à partir de la période 4 du CP, pratique des exercices de copie. 	<ul style="list-style-type: none"> – participe, dès le CP, à la rédaction de plusieurs écrits collaboratifs qui vont au-delà d'une demi-page, dirigés par le professeur ; – produit peu à peu des écrits longs en autonomie au fil du cycle.

Cours préparatoire

Apprendre à écrire en écriture cursive

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Apprendre à écrire en écriture cursive tous les graphèmes étudiés selon la progression en décodage. – Apprendre à les enchaîner, avec fluidité, avec d'autres lettres dans des syllabes, mots, phrases. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève respecte la forme et la taille de la lettre, le sens de rotation du tracé et l'enchaînement des lettres. – Il est capable d'enchaîner plusieurs lettres sans lever le crayon (sauf devant les lettres rondes : a, c, d, g, o, q, x).

Encoder puis écrire sous dictée

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<p>Dès le début de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> – Encoder des syllabes simples puis des mots selon la progression des CGP. <p>Dès la fin de la 2e période</p> <ul style="list-style-type: none"> – Écrire des mots dictés avec des lettres muettes apprises (mettre en relation des morphogrammes lexicaux et grammaticaux). <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> – Écrire sous la dictée des mots et des phrases. 	<p>Dès le début de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> – Dans le cadre des leçons sur les graphèmes, l'élève réalise des dictées de lettres, syllabes, mots puis phrases à partir de la période 2. – Il oralise ce qu'il écrit et segmente la chaîne orale (la phrase en mots, les mots en syllabes et phonèmes). – Il utilise l'analogie (il recourt au mot « <i>vendredi</i> » pour écrire la préposition « <i>en</i> »). <p>À partir de la période 2</p> <ul style="list-style-type: none"> – Il mobilise des connaissances orthographiques (lettres muettes, éléments d'orthographe lexicale, marques d'accords accompagnées par l'adulte, ponctuation) lors des activités d'encodage (ex. : <i>un ballon rond-une</i>

	<p><i>balle ronde- des ballons ronds).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il utilise l'analogie et son répertoire mental de mots écrits. - Il utilise les outils présents dans la classe (frise alphabétique, répertoire de mots, affichages, etc.).
--	--

Copier et acquérir des stratégies de copie

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<p>Dès le début de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copier des syllabes simples puis des mots avec lettres muettes. <p>Dès la fin de la période 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copier une phrase en lien avec les 12/15 correspondances graphophonémiques étudiées. - Commencer à verbaliser et à utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots. - Commencer à savoir se relire après copie. <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copier trois ou quatre phrases sans erreur et de façon lisible. 	<p>Dès le début de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève transforme en cursive un mot puis une phrase à partir de modèles en écriture scripte. <p>Dès la fin de la période 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il copie un écrit placé à distance (ou au verso de la feuille) et comptabilise le nombre de recours au modèle pour obtenir une version conforme au modèle. Il cherche à utiliser la stratégie personnelle la plus efficace. <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il rectifie seul les oublis de mots et les erreurs de ponctuation. - Il verbalise et met en place des stratégies de copies (segmenter l'empan, mémorisation par ex.).

Produire des écrits

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<p>Dès le début de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écrire des graphèmes, des syllabes, des mots puis quelques phrases avec l'aide du professeur à partir des mots connus et déchiffrés. Les activités de dictées à l'adulte sont poursuivies. <p>Dès la 2^e période</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des écrits courts porteurs de sens, d'une à cinq lignes, en articulation avec l'apprentissage de la lecture. - S'appuyer sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement (écrire à la façon de, ajouter un épisode, etc.). <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes en articulation avec l'apprentissage de la lecture. - Commencer à acquérir une méthodologie de production écrite : planification, mise en mots avec vigilance orthographique, relectures et révisions. - Repérer les dysfonctionnements de son texte par la relecture à voix haute du professeur ou grâce à des outils d'aide construits à cet effet. 	<p>Dès le début de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève compose des phrases à l'aide d'étiquettes mobiles qu'il sait déchiffrer. - L'élève participe à une dictée à l'adulte, en petit groupe, en adaptant son débit de parole et en prenant conscience de la différence entre les normes du langage oral et celles du langage écrit (négations, reprises pronominales, etc.). <p>Dès la 2^e période</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève complète et modifie des listes analogiques en lien avec ses apprentissages en lecture, en grammaire et en orthographe (selon une catégorie grammaticale, selon un critère graphophonologique) ainsi qu'en vocabulaire (selon un thème ou un critère morphologique). <ul style="list-style-type: none"> Ex. 1 : compléter une liste avec les noms de trois animaux dont l'orthographe est connue : <i>chat, chien, souris, etc.</i> Ex. 2 : compléter la liste de ces mots commençant par la syllabe « pa » : <i>papa, pari, etc.</i> - Il modifie un passage d'un texte lu en prenant appui sur un corpus de mots : <p><i>Jacques a un canari jaune. → ----- a un --.</i></p> - Il produit des gammes d'écriture qui accompagnent sa découverte de la langue : <i>J'ai un chat./J'ai un ...</i> <p>En fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il respecte les deux marqueurs de la phrase : majuscule (en capitales d'imprimerie) et ponctuation

	<p>finale forte.</p> <ul style="list-style-type: none">- Il formule une réponse pour résoudre un problème mathématique, une question dans le cadre de la démarche scientifique.- Après la lecture d'un récit à structure répétitive, il écrit un nouvel épisode en respectant la structure imposée.- Il est capable de s'investir dans la préparation d'un écrit : chercher des idées, respecter les consignes, recourir aux outils à sa disposition.- Il parvient à reprendre un écrit (en cas d'erreur, d'omission, de confusion dans une CGP) en prenant appui sur le guidage du professeur et/ou sur un modèle.
--	--

ORAL

Au cours du cycle 1, l'enfant devenu élève acquiert les compétences pour se faire comprendre et développe des capacités d'écoute et d'attention. L'enjeu du cycle 2 consiste à favoriser et à enrichir la prise de parole de l'élève et, par l'écoute et le dialogue, à développer ses compétences psychosociales. Ce faisant, grâce à des séances quotidiennes consacrées à l'oral et adossées à toutes les activités de la classe, son langage s'élabore sur le plan syntaxique et lexical. L'enseignement de l'oral revêt donc des enjeux cognitifs, sociaux et scolaires. Son objectif est de permettre à chaque élève de comprendre et de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles, et ainsi de conquérir un langage plus élaboré.

La compétence orale se forge grâce à trois activités langagières qui doivent être pratiquées de façon équilibrée : comprendre un énoncé oral, parler en interaction et parler en continu. Ces activités sont complémentaires : l'écoute peut ainsi nourrir la langue de l'élève et entraîner une activité de réinvestissement de mots, de tournures, d'expressions entendues et comprises.

Les compétences acquises en matière de langage oral, tant sur le plan de l'expression que de la compréhension, sont par ailleurs essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré.

Points de vigilance pour le professeur

- Le professeur adopte un niveau de langue modélisant sur le plan syntaxique et lexical, qui doit constituer une référence pour l'élève. Le professeur reformule l'oral de l'élève afin de lui donner à entendre une meilleure manière de dire tout en accueillant l'erreur de façon positive.
- Le professeur énonce clairement les objectifs aux élèves, y compris en situation d'écoute afin de favoriser leur attention.
- Le professeur intègre les séances consacrées à la pratique de l'oral (écouter, raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) dans les séquences constitutives des divers enseignements ou dans les moments de régulation de la vie de la classe. L'ajout d'objectifs langagiers aux objectifs disciplinaires permet d'accorder un temps quotidien d'entraînement à l'écoute ou à la prise de parole.
- Le professeur conçoit les séances d'oral en lien étroit avec les leçons de vocabulaire et de grammaire.
- Le professeur fait mémoriser une dizaine de poèmes par an, de longueur et de complexité (lexique, syntaxe, structure) progressives.

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
<ul style="list-style-type: none">– est exposé au modèle oral assuré par le professeur ;– prend la parole (le professeur la reformule si nécessaire en insistant– sur la syntaxe et la prononciation).	<ul style="list-style-type: none">– a l'occasion d'échanger avec ses camarades, d'exposer un point de vue.	<ul style="list-style-type: none">– s'exerce régulièrement à une brève présentation orale ou un exposé en petit ou grand groupe.

Cours préparatoire

Écouter pour comprendre

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Comprendre un message entendu de quelques minutes et mémoriser quelques informations importantes.	<ul style="list-style-type: none">– L'élève adopte une posture d'écoute pour mémoriser une consigne ou un message important.– Il réalise l'action demandée par un discours injonctif : consigne, recette de cuisine, notice de montage, règle du jeu, etc.– Il sait répondre, après plusieurs écoutes d'un texte narratif à la question : <i>Que raconte ce texte ?</i>– Il sait répondre, après plusieurs écoutes d'un bref

	document audio ou d'une lecture oralisée d'un texte documentaire à la question : <i>Quelles informations as-tu retenues ?</i>
--	---

Dire pour être compris

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Mener une brève production orale pour rapporter, raconter, décrire ou expliquer, en utilisant quelques organisateurs du discours et en mobilisant le lexique appris. - S'écouter pour progresser et proposer des reformulations. - Oraliser un texte mémorisé ou préparé en tenant compte de son auditoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe restreint, l'élève est capable de prendre la parole en regardant ses camarades et en veillant à se faire comprendre d'eux. - Il est capable de décrire des images ou de raconter avec ses propres mots une histoire entendue, en utilisant des connecteurs tels que parce que, alors, ensuite. - Il restitue un poème en articulant distinctement et d'une voix audible.

Participer à des échanges

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux échanges en respectant les règles, en écoutant les autres et en donnant son avis. - Prendre conscience des écarts de niveau de langue selon les situations de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève attend la fin d'une prise de parole pour parler. - Il est capable d'exprimer une idée en lien avec le sujet de l'échange en réutilisant des expressions comme : <i>Je souhaite prendre la parole pour...</i> ; <i>Je suis d'accord...</i> - Il mesure que l'on ne parle pas de la même manière en classe et dans la cour.

VOCABULAIRE

Dans la continuité du cycle 1, le cycle 2 a pour mission d'enrichir le vocabulaire de chaque élève. C'est en effet le vocabulaire maîtrisé par l'élève qui facilite l'identification des mots et la compréhension en lecture. C'est aussi l'étendue et la précision du lexique qui permettent à l'élève de s'exprimer à l'oral et à l'écrit le plus justement possible.

L'enseignement du vocabulaire reste une priorité au cycle 2 en ce qu'il participe de la lutte contre les inégalités scolaires.

Une bonne connaissance lexicale à l'écrit est également garante d'un apprentissage orthographique à long terme, la mémoire orthographique ne pouvant retenir durablement que ce qui a été compris. Le lexique doit faire l'objet d'un enseignement **explicite, progressif et structuré**, au cours de séances dédiées.

Les séquences d'enseignement du vocabulaire suivent trois étapes essentielles :

apporter de nouveaux mots dans tous les domaines ;

structurer le lexique pour percevoir les liens sémantiques et morphologiques que les mots entretiennent entre eux ;

réutiliser le vocabulaire appris dans les activités orales (jeux de rôle dans les espaces jeux, dictées à l'adulte, narration d'albums, etc.) et écrites, qui permettent la mémorisation.

Toutes les natures de mots (noms, verbes, adjectifs et autres mots grammaticaux) sont étudiées, **dans toutes les disciplines**, en privilégiant les **mots fréquents** et les **termes polysémiques** (sources d'incompréhensions quand seul le sens premier est connu). Ceux-ci doivent être **travaillés dans des phrases** pour faire vivre les structures syntaxiques puisque les mots s'articulent les uns aux autres.

Points de vigilance pour le professeur

- La rencontre avec des mots nouveaux se produit en de multiples occasions, dans les différents domaines d'apprentissage, notamment le lexique spécifique lié aux différents domaines d'enseignement (mathématiques, culture humaniste, sciences, etc.).
- Le vocabulaire est d'abord acquis à l'oral : son extension passe par des activités de langage autour de situations de classe et de lecture par l'adulte. Au fil du cycle, toutes les lectures assumées par les élèves contribuent à l'extension lexicale.
- Le professeur conçoit des séances consacrées à cet enseignement et des situations pédagogiques qui permettent le réemploi régulier et la mémorisation, y compris à long terme, du vocabulaire acquis. L'élève doit passer d'un savoir passif (il comprend) à un savoir actif (il utilise spontanément). La simple exposition au vocabulaire nouveau n'est pas suffisante.
- Le professeur enseigne quatre corpus par période au CP, cinq au CE1 puis six au CE2.
- Ces corpus pourront enrichir ceux abordés lors des années précédentes : accroissement du nombre de mots et de leur complexité (degré d'abstraction, fréquence d'utilisation).

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
– bénéficie d'un temps d'enseignement structuré et explicite du vocabulaire.	– bénéficie de séances de remémoration des corpus vus, y compris ceux du cycle 1.	– construit peu à peu un outil personnel de collecte et de structuration qui peut l'accompagner tout au long du cycle.

Cours préparatoire

Enrichir son vocabulaire dans tous les enseignements

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
---------------------------	----------------------

<ul style="list-style-type: none"> - Enrichir en contexte le vocabulaire appris au cycle 1. - Être sensible, sans en apprendre les concepts, à la polysémie et à la différence entre sens propre et sens figuré. - Commencer à mobiliser l'ordre alphabétique pour utiliser un dictionnaire adapté (papier ou numérique). 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève prend plaisir à apprendre de nouveaux mots, il se montre curieux et pose des questions. - Il enrichit les réseaux travaillés en maternelle. Par exemple : il caractérise un personnage après une lecture expressive réalisée par l'adulte (ex. : <i>sévère, rusé</i>). - Il émet une hypothèse sur le mot clairière dans un texte documentaire sur la forêt. - Il déduit du contexte d'une histoire le sens d'expressions telles que <i>être vert de peur</i> et distingue les différents sens d'un mot fréquent (ex. : <i>décoller</i>). - Il saisit le lien sémantique entre <i>il tombe dans la cour</i> et <i>la nuit tombe</i>. - Il commence à comprendre le sens des principaux affixes : <i>dé(décoller), re(refaire), in(invisible), etc., eur (chanteur, coiffeur), ier (poirier, cerisier), ette (tablette, maisonnette)</i>.
--	---

Établir des relations entre les mots

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Constituer des répertoires de mots par thème, par classe grammaticale, par famille de mots, par analogies morphologiques. - Savoir proposer et justifier une catégorisation du corpus de mots étudié. - Savoir trouver des synonymes et des antonymes. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève rapproche les mots de l'univers de l'école et comprend la notion de champ lexical : <i>trousse/colle/bureau/ardoise, etc.</i> - Il est capable de regrouper plusieurs mots ou les images associées et d'expliquer ses choix. - Il repère et opère des dérivations simples : <i>coller/décoller/recoller, etc.</i> - Il est capable d'associer les mots <i>lourd/léger, visible/invisible, etc.</i>, en expliquant qu'il s'agit de mots de sens contraire. - Il sait associer le nom et le verbe d'une même famille de mots en se fondant sur l'observation de corpus : <i>chant/chanter, dormeur/dormir, etc.</i>

Réemployer le vocabulaire étudié

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Réemployer et mémoriser le vocabulaire appris en maternelle. - Réemployer et mémoriser les expressions et les mots appris en fonction de contraintes de production orale ou écrite. - Percevoir la différence entre deux niveaux de langue et choisir le plus adapté à la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève convoque, de plus en plus rapidement, lors d'un jeu oral des mots catégorisés lors de séances spécifiques : énumérer un maximum de « <i>véhicules</i> », de « <i>meubles</i> », etc. - Il joue au jeu des 7 familles en catégorisant : <i>Dans la famille des fruits, je voudrais la pomme.</i> - Il joue à des jeux de cartes et de plateau (ex. : jeu de l'oie, de loto, etc.) en employant un vocabulaire précis : <i>départ, arrivée, plateau, pion, gage, etc.</i> - Il dicte une phrase simple servant de trace écrite réutilisant un ou plusieurs mots imposés par la situation ou la discipline (ex. : <i>mélanger/liquide ; autant/même quantité</i>). - Il perçoit la différence entre <i>rigoler</i> et <i>rire</i> et commence à adopter un niveau de langue courant en classe.

Mémoriser l'orthographe lexicale

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">- Mémoriser l'orthographe des mots réguliers fréquemment rencontrés et du lexique le plus couramment employé et pouvoir les écrire sous la dictée, en lien avec les correspondances graphophonémiques (CGP) étudiées.- Identifier et nommer les accents.- Connaître la valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) et la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im), en fonction du contexte et dans des mots fréquemment rencontrés.- Être capable de comprendre la présence d'une lettre muette finale à l'aide d'un mot de la même famille : <i>chat/chaton, gros/grossir, etc.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Tout au long de l'année, l'élève met en mémoire les mots réguliers et fréquents en épelant, en copiant et en prenant appui sur des analogies graphophonémiques (<i>quarante/cinquante/soixante, mais/maison, chaise/fraise, faire/taire, etc.</i>) ou sur des analogies morphologiques (<i>maisonnette/fillette/tablette, coiffer/coiffeur/coiffure, etc.</i>).- Il décode les mots comportant un m devant m/b/p et écrit sous la dictée certains de ces mots appris, selon les listes de fréquence orthographique.- En lecture et en dictée, il commence à prendre en compte l'environnement des lettres pour distinguer des mots tels que <i>poisson/poison, gag/gage</i> et des syllabes telles que <i>ga/gi/ca/ci</i> au sein des mots.- Il mémorise l'orthographe d'affixes fréquents et réguliers et utilise ces connaissances pour orthographier des mots dérivés : <i>faire/refaire, faire/défaire, visible/invisible, ferme/fermette, etc.</i>

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

La grammaire est un enseignement au service de l'oral, de la lecture et de l'écriture. En cela, elle est au service de la réussite des élèves dans toutes les disciplines et constitue, à plus long terme, un facteur déterminant de la poursuite d'études et de l'insertion sociale et professionnelle.

Dans cette perspective, la grammaire doit être nécessairement un enseignement autonome, régulier, explicite et progressif. Au cycle 2, la première étape de l'enseignement de la grammaire vise à faire comprendre aux élèves le système de la langue et, plus précisément, les deux éléments obligatoirement constitutifs de la phrase simple la plus élémentaire, à savoir le groupe sujet (GS) et le groupe verbal, qui comprend le verbe et les compléments du verbe : le complément d'objet direct (COD), le complément d'objet indirect (COI) et l'attribut du sujet. Au cycle 2, l'objectif est de reconnaître ces deux groupes, sans distinguer les différents compléments du verbe. L'étude des compléments circonstanciels est réservée au cycle 3.

L'enseignement doit se fonder sur des énoncés simples et prototypiques. Leur collecte, leur manipulation, régulière et répétée tout au long du cycle, permettent l'acquisition des structures fondamentales de la langue. Elles sont réinvesties dans les activités langagières. Les élèves comprennent que communiquer oralement, lire et écrire impliquent de respecter des règles et des normes.

L'enseignement de l'orthographe vise les régularités orthographiques lexicales et grammaticales.

Points de vigilance pour le professeur

- Au cycle 2, la démarche pédagogique est fondée sur l'observation et la manipulation : les élèves observent et apprennent la structure de la phrase simple et ses régularités orthographiques au fil de leurs progrès en lecture et en écriture. Leurs apprentissages en grammaire et en orthographe les aident à lire et à comprendre.
- La réflexion sur la langue amorcée dès le début du CP donne lieu à partir du CE1 à de premières leçons de grammaire et d'orthographe à partir des observations formulées par les élèves et validées par le professeur. Elles seront reprises et consolidées au cycle 3. Ces séances affichent clairement leurs objectifs : apprendre à écrire et à lire en respectant les normes de l'écrit. Le professeur produit lui-même des modèles devant les élèves.
- Les activités langagières orales et écrites permettent d'installer des automatismes. L'erreur est accueillie par le professeur comme une occasion d'apprendre. L'amélioration des écrits des élèves constitue à cet égard un mode privilégié de manipulation de la langue.

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève
<ul style="list-style-type: none">– bénéficie d'un temps d'enseignement explicite de la grammaire et de l'orthographe ;– fait une dictée en lien avec les apprentissages conduits.	<ul style="list-style-type: none">– bénéficie, à partir du CE1, de trois heures d'enseignement explicite de la langue.

Cours préparatoire

Se repérer dans la phrase simple

Objectifs	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– S'approprier progressivement la notion de phrase simple et ses trois marqueurs essentiels : majuscule initiale, ponctuation finale forte et sens.– Comprendre que certains éléments (sujet/verbe et déterminants/noms/adjectifs) fonctionnent ensemble et constituent un système.– S'appuyer sur la ponctuation pour reconnaître les trois types de phrases (déclarative, interrogative et impérative).– Reconnaître les formes négative et exclamative.– Constituer des corpus par classe de mots : noms, verbes, déterminants, adjectifs, pronoms personnels.	<ul style="list-style-type: none">– L'élève identifie les phrases d'un court texte à partir des majuscules et des différents points.– Il sait ordonner et produire une phrase simple (repère la place des groupes).– Il manipule les types de phrases déclaratives et impératives avec la forme négative et sait expliciter le changement de sens opéré par ces manipulations.– Il opère des tris de mots (déterminant/nom/adjectif) entendus, lus ou écrits en fonction de leur genre et de leur nombre.– Il observe les corpus que le professeur a triés par classe grammaticale et commence à élaborer des critères de reconnaissance :

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la boîte des noms, on trouve des noms d'animaux, de personnes, d'objets, etc. • Dans la boîte des verbes, on trouve souvent des actions.
--	--

Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l'orthographe grammaticale

Objectifs	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les notions de masculin et de féminin. - Comprendre les notions de singulier et de pluriel (plusieurs, plus qu'un). - Se familiariser avec la notion de « chaîne d'accords » (déterminant/nom/adjectif) en repérant et en identifiant les régularités des marques de genre et de nombre. - S'initier à l'identification de la relation sujet-verbe à partir du sens et de l'observation des effets des transformations liées aux temps et aux personnes. - Observer les différentes formes verbales fréquentes et régulières. - Apprendre à conjuguer être et avoir au présent de l'indicatif et commencer à les mobiliser à l'écrit. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève observe la marque du féminin (+e) à partir d'exemples sonores : <i>petit/petite, grand/grande</i>, etc. - Il observe la marque du pluriel (+s) à partir de l'observation de mots se terminant par la marque du pluriel, s muet précédés de leur déterminant : <i>deux lapins, mes amis, des pommes</i>, etc. - Il opère des classements grammaticaux de groupes nominaux (GN) en fonction de leur genre ou de leur nombre. - À partir d'un groupe nominal puis d'une phrase simple qu'il écoute et manipule à l'écrit, l'élève observe les modifications <ul style="list-style-type: none"> ex. 1 : <i>un petit garçon</i> → <i>une petite fille/ma petite fille</i> ex. 2 : <i>le chien</i> → <i>deux chiens</i>. - Il orthographe sous la dictée des groupes nominaux du type : <i>une olive/des olives ; une boulangère/un boulanger ; un joli vélo/de jolis vélos</i>. - Il comprend le lien sémantique entre le chat et miaule et observe les variations orthographiques entre <i>le chat miaule et les chats miaulent</i>. - Il orthographe sous la dictée des groupes verbaux du type : <ul style="list-style-type: none"> <i>La voiture roule</i> → <i>Les voitures roulent</i>. - Il est capable de trouver l'orthographe d'une terminaison verbale en s'appuyant sur le sens et les analogies (<i>nous</i> → <i>ons, vous</i> → <i>ez, ils</i> → <i>ent, tu</i> → <i>s</i>, etc.).